

## **CLAUSES GENERALES DE RESERVATION**

Le service Tourisme de la Mairie d'Orlu qui offre à un client des prestations, est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente ; il ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, de cas de force majeure, ou de ce fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour et aux prestations fournies à cette occasion.

### **RESERVATION**

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte de 25% du prix du séjour et un exemplaire du contrat signé par le client ont été retournés au Service Tourisme de la Mairie d'Orlu et ceci dans les 8 jours suivant l'expédition du contrat.

Tout client accompagné d'un animal doit avoir obtenu l'accord préalable du Service Tourisme de la Mairie d'Orlu.

### **ANNULATION**

En cas d'annulation, les conditions suivantes seront appliquées :

- Si l'annulation se produit plus de 2 mois avant la date d'entrée, la pénalisation sera de 10 % du montant de la location.
- Survenant du 21ème jour au 60 ème jour avant la date d'entrée, la pénalisation sera de 25 % du montant de la location.
- Survenant du 14ème jour au 21ème jour avant la date d'entrée, la pénalisation sera de 50 % du montant de la location.
- Survenant du 7ème jour au 14ème jour avant la date d'entrée, la pénalisation sera de 75 % du montant de la location.
- Survenant à partir de 7ème jour avant la date d'entrée, la pénalisation sera de 100 % du montant de la location.

En cas de non présentation, le client perdra 100 % le montant de la location.

En cas d'annulation de la location par l'utilisateur (même cas de force majeure) une retenue de 10 % sera effectuée pour les frais de dossier

### **INTERRUPTION DU SEJOUR**

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

### **MODIFICATIONS**

Dans le cas où le séjour serait modifié par des éléments essentiels avant son commencement, du fait du Service Tourisme de la Mairie d'Orlu ou d'un prestataire, le client peut, dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti :

Soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues par l'article 8 bis ;

Soit accepter de participer au séjour modifié en signant un avenant contrat, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation de prix que celles-ci entraînent.

Lorsqu'après le départ, le séjour est modifié par le Service Tourisme de la Mairie d'Orlu ou un prestataire sur des éléments essentiels, le client peut à son tour demander le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées. Le client ne peut, sauf accord préalable avec l'organisateur, modifier le déroulement de son séjour.

Les frais de modifications non acceptées restent entièrement à la charge du client sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'a pas bénéficié du fait de ces modifications.

Le contrat est établi pour un nombre précis de personnes, au cas où ce nombre serait dépassé, le Service Tourisme de la Mairie d'Orlu se réserve le droit de modifier ou de résilier le contrat.

### **RESERVATION TARDIVE**

A moins de 20 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

### **RECLAMATION**

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec Accusé de réception au service Tourisme de la Mairie d'Orlu dans les 48 h suivant le début du séjour.

### **ELECTRICITE/EAU**

Les locations se font à la semaine, en règle générale du samedi au samedi et parfois le week-end (hors pleine saison). Pour les locations de gîtes, le prix comprend la consommation en eau, l'électricité (15KW/H). Le chauffage est en supplément et sera réglé directement par le locataire. Les éventuels suppléments de consommation seront réglés en fin de séjour.

Un inventaire et un état des lieux seront effectués par le propriétaire ou son remplaçant à l'arrivée et au départ.

## **LE NETTOYAGE DU GÎTE EST A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

En cas de non-respect de cette clause, une somme de 50 € vous sera retenue afin de remettre les locaux en état. Nous vous signalons qu'un aspirateur est à votre disposition au local d'accueil des gîtes.

### **HORAIRES**

#### **• Location à la semaine.**

L'accueil des locataires est assuré le samedi de 16h00 à 18h00 (pour les arrivées) et le samedi de 8h00 à 10h00 (pour les départs).

#### **• Location au week-end.**

L'accueil des locataires est assuré, le vendredi de 18h00 à 19h00 (pour les arrivées) et le dimanche de 18h00 à 19h00 (pour les départs).